

Québec, le 12 mars 2025

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-786

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

- Le nombre d'inscriptions (étudiants débutant le programme) et le nombre de diplômés, dans chacun des programmes énumérés (universitaires et collégiaux) dans la liste annexée à la demande, par année, pour les 10 dernières années où les données sont accessibles, selon le genre et selon la région administrative.

Vous trouverez ci-annexé des tableaux pouvant répondre à votre demande. Toutefois, nous vous invitons à prendre connaissance des mentions inscrites à la fin des documents.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc

p. j. 5

